



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOMMAIRE / Rapport d'activité 2022

EDITO	2
TEMPS FORTS DE L'ANNEE.....	3-6
LE SYMCRAU, OUTIL DE GESTION DE LA RESSOURCE.....	7
LE SYMCRAU EN ACTION	8
GOVERNANCE	9
LE COMITE SYNDICAL.....	10
MOYENS	11
L'EQUIPE DU SYMCRAU.....	12
SURVEILLANCE DE LA NAPPE	13-14
AMENAGEMENT	14
CONNAISSANCES	15-16
PSE	17
CONCERTATION.....	18
NATURA 2000.....	19-20
SENSIBILISATION.....	21
COMMUNICATION /PARTENARIATS.....	22

EDITO

La crise de l'été 2022, symbolisée par la mise à l'arrêt des canaux au 1er septembre, a démontré la nécessité impérieuse de mieux partager la ressource en eau. A ce titre, le SYMCRAU œuvre pour une gestion durable de la ressource à l'échelle de son territoire d'action, tant sur le court terme avec le suivi quotidien de ses 23 piézomètres et la diffusion de bulletins mensuels sur l'état de la nappe, que sur le moyen et long terme avec l'élaboration de cadres réglementaires qui permettraient d'assurer l'ensemble des usages de la nappe à l'avenir, tout en approfondissant les connaissances sur le fonctionnement de la ressource, et en sensibilisant les populations sur les enjeux de préservation de la nappe et de la biodiversité qui en découle.



L'année 2022 a été marquée pour le SYMCRAU par une succession d'avancées. Tout d'abord la poursuite du processus de concertation sur l'émergence du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Crau, avec une réflexion sur son périmètre et sur la composition de la future Commission Locale de l'Eau. Cet outil est devenu indispensable aujourd'hui pour gérer durablement la ressource sur notre territoire, à la fois pour assurer la pérennité des usages anthropiques de la nappe, tout en préservant la qualité de nos paysages, garants de notre qualité de vie et d'une biodiversité unique en Europe. Dans le même esprit de concertation, cette année a été marquée par la validation de la phase 2 du contrat de nappe (2022-2024) dans lequel le SYMCRAU mènera des actions de sensibilisation des populations du territoire sur les enjeux de l'eau.

Toujours dans l'optique de préservation de la ressource, le SYMCRAU continue d'assurer l'animation du projet de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) auprès de 26 agriculteurs de la Crau engagés dans des pratiques vertueuses. L'année 2022 a vu les premiers versements des PSE, environ 500 000 euros, qui ont permis de soutenir une agriculture indispensable à la biodiversité locale, la qualité de l'eau et la recharge de la nappe.

Toujours en lien avec la sauvegarde de nos paysages et de notre biodiversité, cette année le SYMCRAU s'est vu confier par l'Etat l'animation du dispositif Natura 2000. En Crau, ce sont plus de 43 000 ha reconnus à fort enjeux de conservation. Dans ce cadre, le SYMCRAU peut rédiger des porteurs à connaissance à la demande des élus pour les aider dans la prise en considération des enjeux écologiques présents sur leur territoire. Le SYMCRAU mène également des actions de sensibilisation auprès des populations ainsi que des études d'approfondissement des connaissances sur la biodiversité locale.

Et parce que la nappe de la Crau alimente également des zones humides à forts enjeux, le SYMCRAU a finalisé en 2022 l'étude OSMOSE 2 qui vise à déterminer la sensibilité des zones humides afférentes à la nappe à la baisse des niveaux piézométriques.

Toutes ces activités participent à améliorer la gestion de l'eau sur le territoire de la Crau, afin d'assurer une ressource en eau de qualité et en quantité pour les générations futures.

J'en profite également pour féliciter la qualité du travail des agents du SYMCRAU, les élus et les partenaires techniques qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Très bonne lecture à tous,

Céline Tramontin
Présidente du SYMCRAU

TEMPS FORTS DE L'ANNEE



16 Mars
Atelier Eau et Participation citoyenne - Domaine du Merle



17 juin
Comité Syndical - Entressen



8 mai
Sensibilisation - Istres Propre et Durable



22 mai
Sensibilisation - Nature en Fête à Miramas



25 mai
Sortie au marais du Tonkin - Festival de Camargue



30 Mai
Intervention pédagogique - Festival de Camargue



3 juin
Salon des agricultures de Provence - Domaine du Merle



9 juin
Colloque de l'AHSP



16 juin
COFIL du SAGE de la Crau - Entressen



16 juin
COFIL Contrat de nappe Phase 2 - Entressen

TEMPS FORTS DE L'ANNEE





Octobre
Visite des PSE



13 octobre
Sortie terrain avec la commission Eau de l'ACCM - Arles



13 décembre
Comité Syndical - Miramas



22 Novembre
COPIL Natura 2000

LE SYMCRAU, UN OUTIL DE GESTION DE LA RESSOURCE

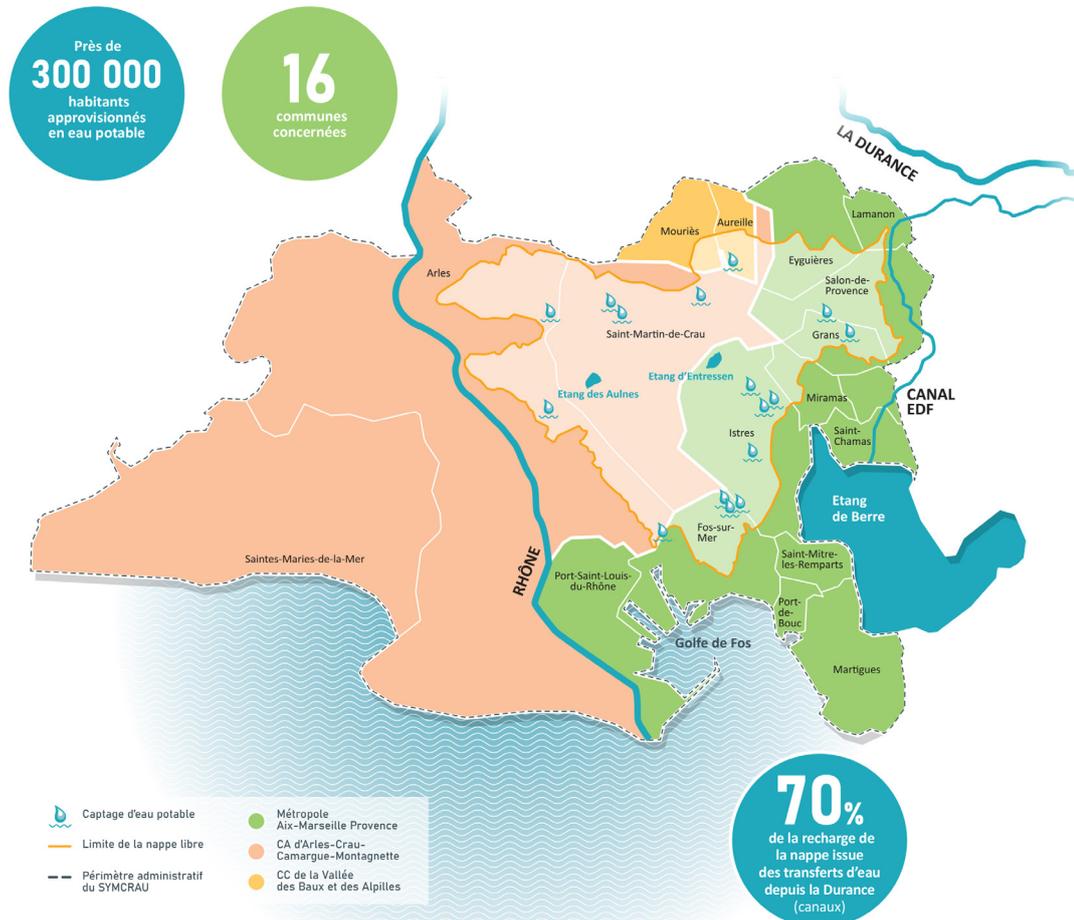
Le SYMCRAU

Le Syndicat mixte de gestion de la nappe de la Crau est un établissement public créé par arrêté préfectoral en 2006. Son fonctionnement est identique à celui d'une collectivité territoriale.

Il fonctionne comme une cellule d'ingénierie spécialisée et mutualisée à l'échelle de la Crau chargée de préserver la ressource en eau de la nappe en conciliant tous les usages, les milieux aquatiques, la biodiversité et les zones humides



Le territoire du SYMCRAU



LE SYMCRAU EN ACTION

Veille technique et scientifique

L'observatoire de la nappe : Centralisation et valorisation des données sur la nappe



Surveillance de la nappe

Réseau de suivi quantitatif, qualitatif et salinité



Conseils et expertises

pour les projets d'aménagement



Natura 2000

Animation et suivi des deux sites natura 2000 de la Crau



Outil de gestion

Le modèle numérique de l'aquifère



Animation partenariale

à l'échelle du territoire



Maîtrise d'ouvrage

Etudes/projets à l'échelle de la nappe

Information

Diffusion d'informations sur la nappe auprès des partenaires, du grand public et des médias



Sensibilisation

Partage des connaissances sur la ressource en eau et la nappe



Visite Commission Eau ACCM - Captage de Saint-Hyppolyte Arles

GOVERNANCE

Le pouvoir exécutif

Le SYMCRAU est administré par un Comité syndical avec à sa tête une Présidente et un bureau syndical composé de 9 vice-présidents(e)s. Les délibérations relèvent du Comité syndical composé de 31 élus titulaires et autant de suppléants, issus des membres à voix décisionnelles auxquels s'ajoutent des représentants des membres consultatifs.

Les membres du bureau syndical en juin 2023

Céline TRAMONTIN Présidente
Marylène BONFILLON 1^{ère} Vice-Présidente
Daniel HIGLI 2^{ème} Vice-Président
Anne-Claire ORIOL 3^{ème} Vice-Présidente
Didier REAULT 4^{ème} Vice-Président
Michel PERONNET 5^{ème} Vice-Président
Pierre RAVIOL 6^{ème} Vice-Président
Xavier DUFOUR 7^{ème} Vice-Président
Jérémy CLEMENT 8^{ème} Vice-Président
Alexandre COUTURIER 9^{ème} Vice-Président

En 2022 :

4 Comités Syndicaux

21 Délibérations



LE COMITE SYNDICAL (Avril 2023)

	Membres à voix décisionnelles	Titulaires	Suppléants
 Arles Crau Camargue Montagnette	Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM)	Anne-Claire ORIOL	Marie-Claude TANIE
		André MANELLI	Geneviève VALLAURI
		Guillaume THOMSEN	Michel TOSI
		Pierre RAVIOL	Michel NAVARRO
		Catherine BALGUERIE-RAULET	Serge MEYSSONNIER
		Gérard QUAIX	Sébastien ABONNEAU
 Métropole Aix-Marseille-Provence	Métropole Aix-Marseille-Provence	Michel PERONNET	Géraldine BUTI
		François BERNARDINI	Didier TRONC
		Martial ALVAREZ	Aline CIANFARANI
		Daniel HIGLI	Eric CASADO
		Céline TRAMONTIN	Henry CAMBESSEDES
		Philippe TROUSSIER	Martine ARFI
		Philippe POMAR	Yves WIGHT
		Marylène BONFILLON	Simone ALOY
		Henri PONS	Patrick GRIMALDI
		Didier KHELFA	René RAIMONDI
		Frédéric SABATIER	Patrick LAMBERT
		Marie-France SOURD	Marc DEPAGNE
		Gérard FRAU	Jacqueline HERVY
		Akrem M'HAMDI	Philippe GINOUX
Didier REAULT	Philippe GRANGE		
	Commune de Mouries	Jean-Pierre FRICKER	Marjorie RICAUD
	Commune d'Aureille	Olivier MICHEL	Laurence MARTIN
	Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône	Monique ARAVECCHIA	Patrick LEVEQUE
		Xavier DUFOUR	Nicolas SIAS
 Union du canal Boisgelin Craponne	Union du Canal Commun Boisgelin Craponne (UBC)	Alexandre COUTURIER	Louis LESCOT
		Aurélien GEAY	Jean-Louis REVERTER
		Vincent BONFILLON	
 Marseille Fos Le port de tous les talents	Grand Port Maritime de Marseille (GPM)	Hervé MARTEL	Lionel RIVIERE
		Amandine LUCIANI	Jean-Raymond SANCHEZ
		Jérémy CLEMENT	Isabelle QUONIAM
Membres à voix consultatives		Titulaires	Suppléants
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence (CCI)	Jean-Christophe TRAPY	Jean-Baptiste DAVID
	Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles (CCI)	Daniel LENFANT	Alain CHAIX
	Conservatoire des espaces naturels (CEN PACA)	Axel WOLF	
	Fédération Départementale des Structures Hydrauliques des Bouches-du-Rhône (FDSH)	Jean-Louis PLAZY	
	Comité de foins de Crau		Didier TRONC
	Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF)		
	Environnement et industrie		Chloé MENART

MOYENS

Finances

Dépenses réelles
de fonctionnement 2022 :
1 042 431,69 €

Recettes réelles de fonctionnement
(hors amortissements) 2022 :

1 283 825,19 €

Dépenses réelles
d'investissement 2022 :
49 994 €

Recettes réelles d'investissement
(hors amortissements) 2022 :

23 983 €

(hors amortissements)

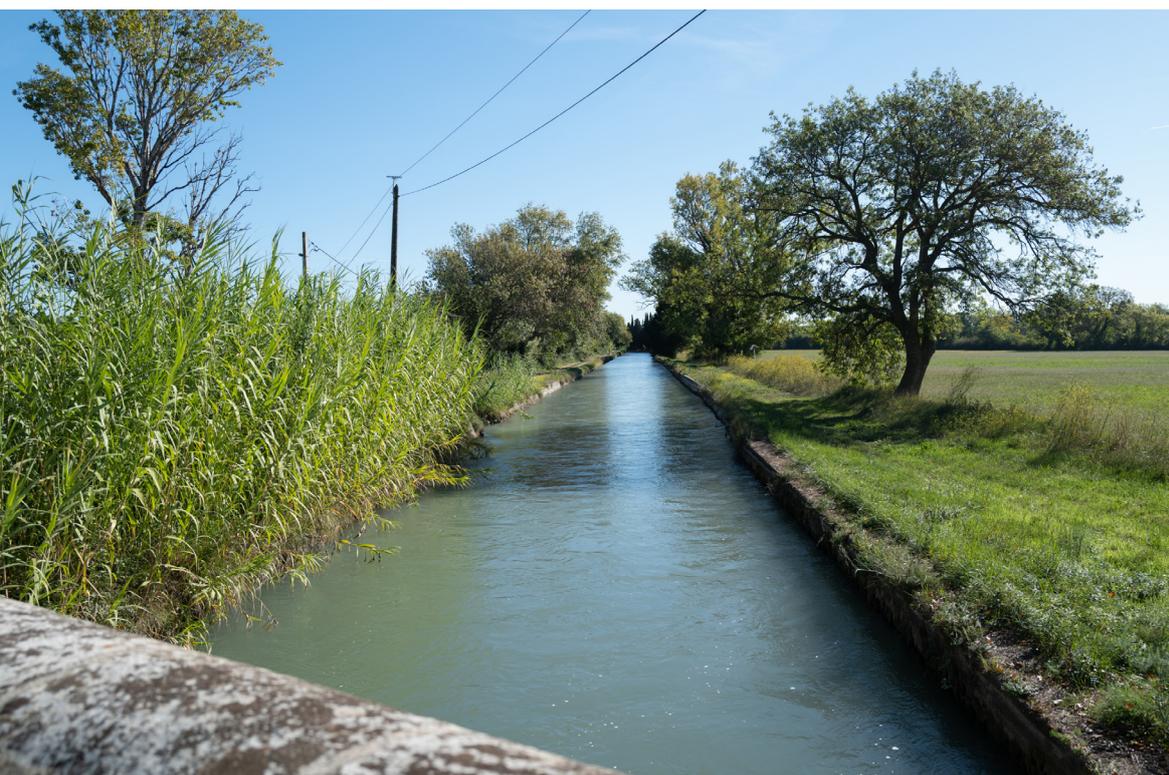
Excédent
de fonctionnement 2022 :
+ 522 504,98 €

(dont 301 514,76 € reportés de 2021)

Excédent
d'Investissement 2022 :

+32 402,94 €

(dont 38 010,66 € reportés de 2021)



L'EQUIPE DU SYMCRAU

L'équipe (juin 2023)

L'équipe est composée en juin 2023 de 6 agents techniques spécialisés dans des domaines connexes à la gestion de l'eau : hydrogéologie, agronomie, information et sensibilisation, biodiversité, administration et finances.

Charlotte ALCAZAR
Directrice (En disponibilité)
Hydrogéologue



- Pilotage stratégique du syndicat
- Supervision de l'équipe
- Conduite de projet

Pauline DELLA ROSSA
Chargée de mission SAGE
Directrice par intérim



- Emergence du SAGE
- PSE
- Pilotage stratégique du syndicat

Christelle POLYCARPE
Gestion, administratif et finance



- Finances
- Ressources humaines
- Secrétariat

Roland SALARDON
Hydrogéologue / Chargé de mission Ressource en eau



- Acquisition
- Traitement et diffusion de la connaissance

Emmanuel DAUTANT
Chargé de communication et de sensibilisation



- Animation stratégie CISEF
- Communication

Cynthia LLAS
Chargée de mission NATURA 2000 Crau



- Animation du dispositif Natura 2000

Arrivées / Départs (2022-2023)

Départs

- > David VILLESECHE en janvier 2022
- > Violaine JAGU en mai 2023
- > Alexis VERBEKE en juin 2023

Arrivées

- > En avril 2022, Cynthia LLAS en tant que Chargée de mission Natura 2000 Crau
- > En novembre 2022, Roland SALARDON en tant que Chargé de mission "Ressource en eau"

SURVEILLANCE DE LA NAPPE

Bilan quantitatif 2022

La surveillance des niveaux de la nappe repose sur 9 stations de mesure du BRGM (au titre de la Directive Cadre sur l'Eau) et 24 stations gérées par le SYMCRAU. Equipées de sondes automatiques permettant un enregistrement horaire de la profondeur de la nappe, ces stations permettent une couverture dense de toute la plaine de la Crau. Les importantes précipitations de la fin de l'année 2021 ont permis de démarrer l'année 2022 avec des niveaux d'eau situés dans les moyennes de saison. Mais avec un déficit de 70% des pluies pendant les quatre premiers mois de 2022, les mesures du niveau de la nappe sont rapidement devenues basses pour un début de printemps dans le sud de la Crau et dans le sillon entre Miramas et Istres. La reprise des irrigations des prairies par les canaux a permis de faire remonter le niveau de la nappe dans la moitié Nord de la plaine mais le débit entrant dans le barrage de Serre-Ponçon étant trop faible (déficit d'enneigement des Hautes-Alpes) par rapport au débit de prélèvement, cela a entraîné un déstockage anticipé de la réserve agricole de Serre-Ponçon à partir de juin.

Cette situation de crise a mené à des restrictions sur les débits des canaux d'irrigation, de 10% à partir du 13/06/22, puis de 35% à partir du 17/06/22.



Prairie de foin de Crau en partie asséchée suite aux restrictions de débit des canaux d'irrigation

Face à l'incapacité des canaux gravitaires et des prairies à fonctionner avec ce niveau de restriction, aux risques pour l'eau potable, et pour l'alimentation des 100 000 brebis qui pâturent la Crau en hiver, **la restriction a été ramenée à 20%**. Ces restrictions se sont traduites par l'allongement des tours d'eau (au lieu d'être irriguées tous les 10 jours, les prairies sont irriguées tous les 15-20 jours). Il y a donc eu moins d'eau pour recharger la nappe, d'autant plus que les pluies sont restées très en dessous des normales. A ce titre, le début de l'été 2022 a été marqué par des niveaux bas à très bas par rapport aux années précédentes aux mêmes périodes.

La Crau a été placée en alerte sécheresse par la Préfecture à partir du 1er juillet, puis en alerte renforcée à partir du 8 août, ce qui a restreint les usages de l'eau (interdiction d'arroser en journée, de remplir les piscines, etc.). **Les canaux ont ensuite été fermés du 1^{er} au 19 septembre face au risque de dépassement de la réserve agricole de Serre-Ponçon.**

L'effondrement des niveaux piézométriques observés chaque automne-hiver en lien avec la mise au chômage des canaux, s'est observé avec un à deux mois d'avance, alors que les niveaux étaient déjà très bas pour la saison. **Avec cette situation inédite, des niveaux exceptionnellement bas ont été observés en septembre pour la plupart des stations de mesures.**

L'automne 2022 est resté marqué par des niveaux bas à très bas et une chute des niveaux de nappe en lien avec la mise au chômage des canaux et une absence de pluie prolongée. Les bons niveaux de précipitations de novembre et décembre ont ensuite permis de ralentir la chute des niveaux et de retrouver un état quantitatif moyen à bas pour l'hiver 2022-2023. A signaler qu'en 2022, aucune tension sur les captages d'eau potable des villes dépendantes de la nappe n'a été à déplorer, notamment grâce à leur position stratégique dans des secteurs de grande épaisseur des cailloutis de Crau.

Bilan qualitatif 2022

En complément des suivis réglementaires effectués sur les captages d'eau potable par l'Agence de l'Eau et les exploitants, **le SYMCRAU suit le bon état chimique de la nappe sur 17 stations de mesure, deux fois par an en période d'hautes et basses eaux.** L'eau est prélevée par un agent du SYMCRAU puis envoyée dans un laboratoire spécialisé où plus de 200 paramètres sont mesurés (ions majeurs, calcium, nitrates, etc.), pesticides et autres polluants organiques (hydrocarbures, etc.) ou minéraux (traces métalliques, etc.).

En 2022, les résultats de ces analyses ont montré que les eaux souterraines de la nappe phréatique de la Crau sont globalement de bonne qualité, respectant à la fois les normes sanitaires en vigueur ainsi que les critères environnementaux.

Certaines stations ont toutefois révélé des anomalies (pesticides, nitrates, chlorures, perchlorates), avec pour origines potentielles des sites et sols pollués, des parcelles d'agriculture intensive ou des zones d'activités industrielles. Ces points, déjà identifiés les années précédentes, ne présentent pas de tendance à l'amélioration.

AMENAGEMENT

Veille des projets d'urbanisme

Le SYMCRAU assure une veille des plans et projets d'urbanisme et est régulièrement consulté pour assurer l'intégration des enjeux de l'eau dans les futurs aménagements. Ces avis portent notamment sur la limitation et la compensation pour la perte de recharge induite par l'artificialisation des prairies irriguées et sur la sensibilisation aux zones de sauvegarde.

En 2022, les principales contributions du SYMCRAU ont porté sur le contournement autoroutier d'Arles, la liaison Fos-Salon, le méthaniseur de Saint-Martin-de-Crau, le futur SCOT de la Métropole AMP, les orientations d'aménagement de la ZIP de Fos-sur-Mer par le GPMM, les modifications et révisions de PLU.

Depuis 2022, le SYMCRAU assure également la veille des projets d'urbanisme et le suivi des projets en lien avec ses compétences d'opérateur Natura 2000 en Crau



Zones de sauvegarde

Les zones de sauvegarde de la nappe de la Crau destinées à la protection de la qualité de l'eau des captages d'eau potable ont été cartographiées dans le nouveau SDAGE (2022-2027). Cela impose leur prise en compte dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU). Le SYMCRAU a réalisé en 2022 un film pédagogique pour expliquer cette notion de « zone de sauvegarde ».

CONNAISSANCES

Etude OSMOSE 2

L'étude OSMOSE 2 vise à améliorer la compréhension du fonctionnement hydrologique des principales zones humides de la Crau (5000 ha), pour définir des niveaux de nappe qui garantissent le maintien de ces milieux dépendant des eaux souterraines dans un contexte de changements globaux. Le SYMCRAU, en tant que maître d'ouvrage avec le PNR des Alpilles, le GPMM et le Conservatoire du Littoral, a confié l'étude à un groupement de quatre bureaux d'étude formé par BRL Ingénierie. Après deux années de suivi des niveaux d'eau, de mesure de débits des canaux, de sondages de sols et de relevés botaniques, **l'étude a permis d'estimer les impacts sur les milieux humides de différents scénarii de baisse d'alimentation en eau issus de l'étude prospective dite « SINERGI » (2020).**

Ainsi, les zones humides situées en amont sur la plaine de la Crau seront potentiellement les plus impactées avec des baisses importantes de niveau de nappe, et donc un assèchement possible de ces marais en cas d'inaction à l'horizon 2050. Les grandes étendues de marais situées aux bordures de la Crau seront moins impactées du fait de leur position basse et en aval du système, mais des changements d'humidité et de végétation seront à prévoir, avec potentiellement la perte d'espèces remarquables.

Enfin, l'étude se conclut avec des niveaux piézométriques de surveillance garantissant la préservation de ces milieux. **Les résultats finaux ont été présentés lors d'un COTECH en novembre 2022, puis lors d'un COPIL en mars 2023.**



Marais du Grand Brahis



Marais de Tenque



Echelle limnimétrique et pompe à feu au marais du Tonkin

Etude hydrogéologique des horizons plio-miocènes situés sous les cailloutis de Crau

Dans le cadre de la gestion durable des ressources en eau souterraine, le SYMCRAU s'intéresse aux horizons géologiques situés sous les cailloutis de Crau pour étudier leur caractère aquifère afin de répondre à plusieurs questions :

- Contiennent-ils beaucoup d'eau ?
- Avec quelles capacités d'écoulement ?
- Comment ces nappes profondes sont-elles rechargées en eau ?
- Quelles sont leurs interactions avec la nappe phréatique de la Crau ?
- Ses nappes sont-elles déjà soumises à des prélèvements d'eau ?
- Peuvent-elles constituer des ressources en eau alternatives à la nappe phréatique de la Crau ?

Après un stage d'ingénieur en 2021 ayant permis d'obtenir les premières données et des conclusions prometteuses, le SYMCRAU a confié en 2022 une étude de modélisation géologique 3D de la Crau au BRGM. Ce travail utilise les données existantes avec entre autres 906 relevés de sondages géologiques et la réinterprétation de 9 profils sismiques.

Le modèle géologique obtenu est plus détaillé et précis que les modèles géologiques existants et a permis de cibler des secteurs d'étude pertinents, de concevoir un programme de travaux pour la réalisation de piézomètres profonds et d'essais de pompage de ces nappes pour 2023. Il en suivra une étude hydrogéologique avec suivi des niveaux d'eaux et analyses chimiques.



Affleurement rocheux du miocène à Fos-sur-Mer. Cette couche géologique se prolonge sous les cailloutis de Crau.



Intérieur d'un puits de Saint-Martin-de-Crau où affleure le substratum des cailloutis de Crau (calcaire Burdigalien)

PSE (Paiements pour Services Environnementaux)

Chemin parcouru en 2022 :

Le 1er avril 2022, les agriculteurs qui participent à l'expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux menée par le SYMCRAU ont reçu leurs premiers paiements. Cette aide vient à point nommé pour ces agriculteurs qui rencontrent des difficultés financières liées à un marché du foin de moins en moins favorable. **A l'automne 2022, le SYMCRAU a visité chaque exploitation agricole afin d'établir les montants à verser début 2023 au titre de la 2e année du projet.** Ces visites ont été l'occasion de faire le point avec chaque exploitant sur la trajectoire d'évolution individuelle vers des pratiques agri-

coles encore plus vertueuses, des potentielles difficultés rencontrées et des besoins pour y remédier. Près d'un tiers des agriculteurs ont déjà créé de nouveaux services environnementaux via la création de nouvelles infrastructures paysagères refuges de biodiversité, ou encore par la réduction de l'utilisation d'intrants chimiques. Ce projet se montre efficace dans les objectifs de maintien et d'amélioration tout d'abord des pratiques agricoles vertueuses, et également des éléments de paysages qui participent activement à la richesse environnementale de la Crau.

Le dispositif

Grâce au projet de Paiements pour Services Environnementaux, ce sont 26 exploitations de la Crau qui bénéficient de 2 527 000 euros sur 5 ans, pour plus de 2 800 hectares de terres agricoles qui seront cultivées de manière vertueuse pour la nappe et les écosystèmes cravens.



Exploitation agricole
SCI Domaine de Suffren



SYMCRAU
Un établissement public
au cœur de la ressource

Cette exploitation s'engage pour préserver la ressource en eau et la biodiversité à travers les Paiements pour Services Environnementaux de la Crau, co-financés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Égalité
Territoires

agence
de l'eau
RHÔNE
MÉDITERRANÉE
CORSE

PROPRIÉTÉ

Panneau PSE à l'entrée d'une exploitation agricole

CONCERTATION

Le futur SAGE de la Crau

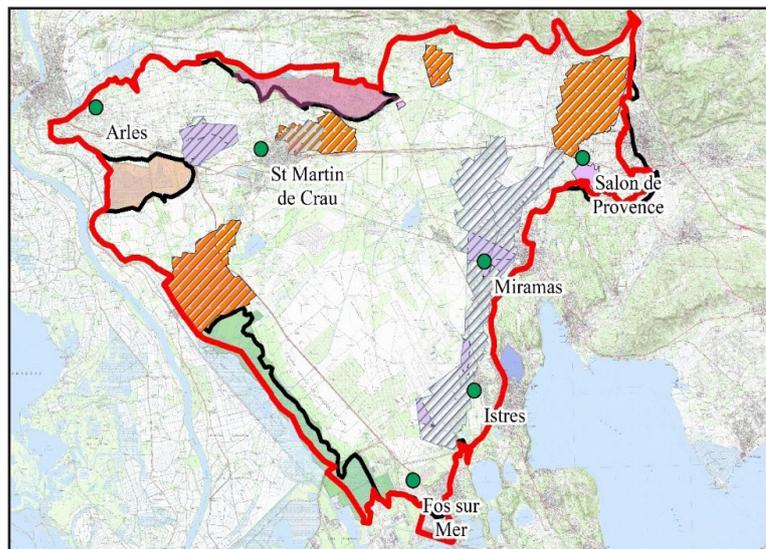
Le 16 juin 2022 s'est tenu le dernier Comité de Pilotage de la concertation pour l'émergence du futur SAGE de la Crau, au cours duquel a été présenté **le périmètre retenu, à savoir le périmètre de la nappe des cailloutis de Crau auquel s'ajoute les zones humides en bordures fortement dépendantes de la nappe pour leur alimentation.**

A la suite de ce COPIL, la concertation a continué par des entretiens bilatéraux, à la fois pour définir précisément le trait de périmètre aux interfaces, ainsi que pour déterminer la composition de la future Commission Locale de l'Eau.

Le périmètre et la composition de la future CLE seront soumis au vote lors du prochain comité syndical du SYMCRAU le 16 juin 2023, puis seront intégrés au dossier préliminaire qui sera déposé en préfecture fin juin. Le projet de SAGE sera ensuite présenté par notre présidente Madame Céline Tramontin à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône le 28 juin prochain.

Périmètre du futur SAGE

Légende	
Logique de périmètre SAGE Crau	Zones humides
Limite de la nappe de la Crau	Carrefour des Jones GPMM
Zones de sauvegarde exploitées	Crau Humide
Zones de sauvegarde non exploitées actuellement	Etang de l'Olivier
Aquifère bordier	Fanfargoule
Massif karstique de l'Anellier	Marais de Meyranne et des Chanoines
	Marais de Filon
	Marais des 4 Platanes



Le point sur le Contrat de Nappe

Suite à la mise en œuvre de la phase 1 du Contrat de nappe de la Crau (2016-2018), le SYMCRAU s'est engagé dans l'élaboration et la validation du programme d'actions de la seconde phase de ce Contrat de nappe. Ce contrat rassemble les acteurs du territoire autour de grands enjeux liés à la ressource en eau : la prise en compte de la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire, la préservation de l'état quantitatif et qualitatif de la ressource et l'ancrage de

l'identité de la Crau à travers une prise de conscience générale de la complexité et de la fragilité du système existant.

Cette deuxième étape du Contrat de nappe dont la présentation s'est déroulée le 16 juin 2022 en présence de l'ensemble des partenaires et financeurs se déroulera sur la période 2022-2024.

NATURA 2000

Une nouvelle cartographie des habitats

Au vu des évolutions du territoire, il devenait nécessaire d'actualiser la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site Natura 2000 Crau. Après consultation, les bureaux d'étude O2TERRE et BIODIV ont été sélectionnés pour réaliser l'étude. Elle sera mise en œuvre sur 21 mois afin de couvrir toutes les saisons et devra se finir au plus tard en octobre 2024. Elle est financée par la DREAL. La DDTM est le maître d'ouvrage et le SYMCRAU, le coordinateur de la prestation.



Identification d'une plante par Julien Baret - Bureau d'étude BIODIV

Veille environnementale

Dans le cadre de sa mission, la structure animatrice N2000 effectue une veille environnementale des projets d'aménagement sur le territoire craven. Elle a pour mission :

- D'orienter les pétitionnaires vers les services de la DDTM concernés (référents Natura 2000 et Direction des territoires)
- Accompagner les pétitionnaires dans la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans leur projet, notamment à travers des porters à connaissances

En 2022, c'est plus de 70 projets qui ont été suivis par la chargée de mission Natura 2000, avec 15 porters à connaissances réalisés.



Atelier sur les habitats et les espèces de la Crau à Eyguières.

Concours de dessins « Dessine le plus bel animal de la Crau »

Lancé en octobre 2022 pour l'année scolaire 2022-2023, ce concours vise à sensibiliser les élèves des écoles élémentaires et leurs enseignants à la préservation de la biodiversité de Crau. Une initiative portée auprès des 12 communes situées sur les sites Natura 2000 de Crau.

Quatre communes ont répondu présentes Arles, Eyguières, Saint-Martin-de-Crau et Salon de Provence. **Ce premier concours a rassemblé au total 10 établissements, 19 classes et plus de 400 élèves** qui vont tous bénéficier d'un atelier de sensibilisation sur les habitats et les espèces de la Crau en 2023, animé par la chargée de mission Natura 2000.

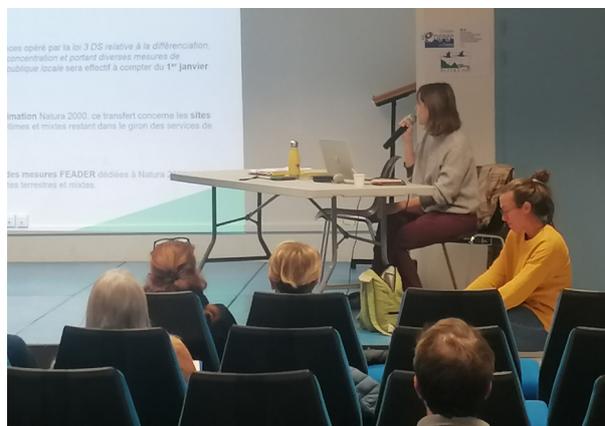
Mesure agro-environnementale et climatique (MAEC)

L'ouverture de l'ensemble des MAEC est conditionnée, pour la période 2023-2027, par l'élaboration d'un Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) animée par un opérateur du territoire.

Le Comité de Foin de Crau était l'opérateur territorial de la plaine de la Crau lors du PAEC 2015-2022 et reste l'opérateur du PAEC 2023-2027.

Cette nouvelle campagne MAEC amène des modifications substantielles dans l'animation du PAEC. Le Comité de Foin de Crau, qui a la charge de la réalisation de l'animation du dispositif au niveau local, l'anime avec trois partenaires : le Conservatoire d'espaces naturels PACA, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et le SYMCRAU. Le SYMCRAU s'est engagé dans :

- Le soutien à l'animation du PAEC à travers les réunions publiques auprès des agriculteurs
- La réalisation de diagnostics et de plans de gestion
- La formation des agriculteurs engagés dans le dispositif



COFIL Natura 2000 Crau à Saint-Martin de Crau

Comité de pilotage (COFIL) Natura 2000 Crau

Le comité de pilotage Natura 2000 Crau s'est tenu le 22 novembre 2022 à Saint-Martin-de-Crau. Il a été présidé par Mme ORIOL, Présidente du COFIL Natura 2000 Crau, accompagnée par Mme TRAMONTIN, Présidente du SYMCRAU, et Mme AMSELEM, Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône.



Perspectives pour 2023

Les grands objectifs de 2023 sont :

- Animation du PAEC avec les partenaires
- Mise en place d'un suivi des zones humides et des chiroptères
- Réalisation d'un film sur la biodiversité du site Natura 2000 Crau

SENSIBILISATION

Sensibilisation en Crau :

Comme chaque année, en 2022 la plupart des actions de sensibilisation menées par le SYCRAU auprès du grand public et les scolaires se sont concentrées au Printemps.

Événements :

- Salon des agriculture de provence à Salon-de-Provence - **Juin**
- Fête de la Nature Saint-Martin-de-Crau - **Mai**
- Nature en fête à Miramas - **Mai**
- Istres Propre et Durable - **Mai**
- Sortie à Entressens avec Istres Tourisme - **Avril**
- Festival de Camargue à Port Saint-ctorbe Louis du Rhône - **Mai**
- Sortie avec le lycée de Fontlongue - **Octobre**



Sortie au barrage anti-sel - Festival de Camargue

Appel à projet « Eau et participation citoyenne »

Lauréat de l'appel à projet "Eau et Participation citoyenne" de l'AERMC, le SYMCRAU en partenariat avec l'UMR G-Eau et le CPIE Pays d'Arles a lancé à partir de l'été 2021 une démarche participative avec les habitants de la Crau. Grâce à une succession d'ateliers, un groupe de citoyens a été formé aux problématiques liées à la gestion de la ressource en eau et au fonctionnement de la nappe.

Pour modéliser le fonctionnement du cycle de l'eau en Crau, les citoyens participants ont co-construit tout au long de l'année 2022 un jeu sérieux baptisé "Eau-mi-Crau". Il a permis aux participants de relever le défi de la gestion de la ressource en eau et des problématiques foncières à l'échelle de la Crau en endossant la posture d'un agriculteur ou d'un élu ! L'année 2023 devrait voir l'aboutis-

sement du projet et le lancement de la version définitive du jeu sérieux "Eau mi Crau" que le SYMCRAU va intégrer à ses outils de sensibilisation. Pour que chaque citoyen de la Crau puisse relever le défi de la gestion de la ressource en eau !



Atelier au Domaine du Merle

COMMUNICATION / PARTENARIATS

Un nouveau site internet pour le SYMCRAU

Le SYMCRAU a lancé officiellement son nouveau site internet en janvier 2023. Entamé au début de l'année 2022, la refonte du site internet du SYMCRAU est le fruit d'une collaboration avec l'entreprise arlésienne Canopée.

Le nouveau site du SYMCRAU permet de répondre à plusieurs attentes du Syndicat et notamment la volonté de donner un accès simplifié et clair aux données produites sur

la nappe par le SYMCRAU et ses partenaires. L'objectif : délivrer une information à la fois sur les activités du SYMCRAU, la nappe phréatique de la Crau, la biodiversité et les zones humides mais aussi de renforcer l'accès à l'information sur la nappe de tous les acteurs et citoyens de la Crau.

Bilan Communication / Sensibilisation

COMMUNICATION SENSIBILISATION - BILAN 2022 -	
Newsletter Bulletin hydrologique mensuel	10
Newsletter SYMCRAU	2
Posts Facebook	22
Posts LinkedIn	12
Interventions sensibilisation (journée)	18
Parution Presse (print et web)	18
Communiqués de Presse	3



Colloque de l'AHSP

Du mercredi 8 au vendredi 10 juin 2022, le SYMCRAU a accueilli une cinquantaine de participants venus de toute la France pour deux journées d'échanges et de travail dans le cadre des journées techniques de l'AHSP. L'association des Hydrogéologues des Services Publics organise chaque année ces journées techniques, qui ont rassemblé en Crau une cinquantaine d'hydrogéologues attachés à défendre l'intérêt général. Ils sont présents dans les Collectivités territoriales, les Services de l'État et ses établissements publics, notamment les Agences de l'eau.



En 2022, le SYMCRAU leur a proposé une immersion au coeur des problématiques liées à la ressource en eau en Crau à travers deux jours de programme sur différents sites de la Crau.



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

Cité des entreprises, Lot N°20
25 Avenue du Tubé
13800 Istres
Tél. 04 42 56 64 86
Courriel : contact@symcrau.com
www.symcrau.com